



TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	3
STRATÉGIE CLIMAT DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	4
CHIFFRES CLÉS 2022	5
APERÇU DU GREEN BOND FRAMEWORK DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	6
PORTEFEUILLE D'ACTIFS VERTS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. À FIN JUIN 2022	
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE VERT DES ENTITÉS ÉMETTRICES DE COVERED BOND À FIN JUIN 2022	
PORTEFEUILLE VERT DE CRÉDIT AGRICOLE CIB À FIN JUIN 2022	
EXEMPLES D'ACTIFS ÉLIGIBLES	
RAPPORT D'IMPACT CARBONE	
NOTES MÉTHODOLOGIQUES	
ANNEXE 1: ENCOURS DES OBLIGATIONS VERTES AU 30 JUIN 2022	17
ENCOURS DES GREEN NOTES CRÉDIT AGRICOLE CIB AU 30 JUIN 2022 (5,3 MILLIARD D'EUROS EQ.)	18
DISCLAIMER	23

ÉDITORIAL

Pionnier de la finance durable dès 2010, leader en obligations vertes, le Crédit Agricole a adopté en 2019 dans le cadre de son projet sociétal, une Stratégie Climat alignée sur l'Accord de Paris, plaçant la finance verte au cœur de son développement économique. Fondée sur les recommandations scientifiques de l'Agence Internationale de l'Energie, cette stratégie, moteur de croissance du groupe, est déclinée à travers tous ses métiers. Réallouer progressivement nos portefeuilles de prêts,

Réallouer progressivement nos portefeuilles de prêts, d'investissements et d'actifs sous gestion, développer les investissements à impact et intégrer la question climatique dans la relation commerciale, en sont les trois axes essentiels.

En cohérence avec cette stratégie, les métiers du groupe ont, en 2021 et 2022, adhéré à l'Alliance financière de Glasgow « Net Zéro 2050 » dont en particulier la Net Zero Banking Alliance. Dans un contexte d'urgence climatique, le groupe a, de plus, choisi d'accélérer sa transformation en lançant en décembre 2021 un programme de 10 engagements sociétaux à horizon 2025 visant à renforcer l'impact social et environnemental de son modèle économique. Ce programme s'articule autour de trois axes : agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, renforcer la cohésion et l'inclusion sociale, réussir les transitions agricole et agroalimentaire. La dimension climatique de ce programme vise à atteindre la neutralité carbone de nos portefeuilles de prêts et d'investissement à horizon 2050 contribuant ainsi à l'objectif « Net zéro émissions » planétaire, à accompagner 100 % de nos clients dans leur transition énergétique et à intégrer des critères de performance extra-financière dans 100 % des analyses de nos financements aux entreprises et agriculteurs.

Conduite au plus haut niveau de la banque, la stratégie climat du Crédit Agricole s'appuie sur des outils ad hoc et des équipes d'experts à travers tout le groupe. Ainsi, Crédit Agricole CIB a mis en place une organisation intégrée, de l'origination à la distribution. La banque a également mis en place un mécanisme incitatif pour soutenir l'origination de prêts verts.

Pour le Crédit Agricole, le marché des obligations vertes est un canal de refinancement essentiel. Nous y communiquons sur nos engagements climatiques, nous y dialoguons avec les investisseurs sur notre vision à long terme et nous y finançons le développement de nos activités de prêts verts. Etre émetteur sur le marché des obligations vertes fait partie de la stratégie de refinancement du Crédit Agricole pour optimiser le financement de nos engagements environnementaux et climatiques. Cela répond, de plus, à une attente forte de nos investisseurs.

Co-fondateur des Green Bond Principles, Crédit Agricole CIB a émis des Green Notes dès 2013. Crédit Agricole S.A. a procédé avec succès à une première émission d'obligation verte en 2018. Un premier « Green Covered Bond » a été émis par Crédit Agricole Home Loan SFH en 2019, Crédit Agricole Italie a rejoint les autres entités du Groupe en émettant le premier « Green Covered Bond » d'Italie en mars 2021. Enfin, pour refinancer ses prêts immobiliers verts suisses, dont en particulier son offre dédiée aux financements de projets écoresponsables et favorisant la transition énergétique, Crédit Agricole next bank a lancé ses premières émissions de « Green Covered Bond » en août 2021.

Crédit Agricole CIB propose également des émissions Impact Transition et Impact Green à destination des clients Patrimoniaux et Banque Privée du réseau des Caisses régionales et du LCL. Ces investissements sont adossés aux contrats d'assurance vie de Crédit Agricole Assurances. La performance des titres est liée au rendement d'un indice action constitué d'entreprises françaises sélectionnées sur la base de critères ESG. Par ailleurs, en 2022, l'offre de CACIB pour la clientèle LCL a été déclinée de manière innovante avec le lancement d'un produit participant à la décarbonation de l'économie via trois leviers : le premier lié au format d'Obligation Verte, le deuxième concerne l'utilisation d'un indice ayant un objectif de réduction de l'empreinte carbone en lien avec les engagements de l'Accord de Paris et le troisième met en œuvre un dispositif d'acquisition de crédits carbone permettant de compenser les émissions de carbone résiduelles issues de l'investissement.

Le Crédit Agricole soutient également le marché des obligations vertes en tant qu'investisseur, au travers de son propre portefeuille de liquidités avec une part croissante dédiée aux obligations vertes et au travers du gestionnaire d'actifs du Groupe Crédit Agricole, Amundi.

Nous sommes heureux de mettre à la disposition des investisseurs du Crédit Agricole le quatrième rapport sur les obligations vertes comprenant les rapports d'allocation et d'impact des obligations vertes de Crédit Agricole S.A, de Crédit Agricole Home Loan SFH, de Crédit Agricole Italie, et de Crédit Agricole next bank ainsi que les encours de Green Notes de Crédit Agricole CIB.

Nous nous félicitons également de la synergie entre les équipes et les entités du Groupe qui ont activement collaboré à l'élaboration de ce document.



Éric Campos

Directeur de l'Engagement Sociétal de Crédit Agricole S.A. Directeur Général de CA Transitions & Énergies

Membre du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A.



Olivier Bélorgey

Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB

Membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A.

STRATÉGIE CLIMAT DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

La stratégie climat du Groupe Crédit Agricole repose sur son Plan à Moyen Terme « Ambitions 2025 » lui-même basé sur la Raison d'Être du Groupe : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ». Ce nouveau plan s'articule selon trois axes majeurs : un Projet Client visant à l'excellence relationnelle, un Projet Humain portant sur la responsabilisation des collaborateurs du Groupe et un Projet Sociétal reposant sur nos engagements en matière d'inclusion et de transition énergétique. Signataire des Principes Equateur en 2003, des Principes Climat en 2008, des Principes pour une Banque Responsable et participant à l'Engagement Collectif des Nations Unies pour l'Action Climat depuis 2019, le Groupe Crédit Agricole est engagé dans la lutte contre le changement climatique et a fait de la finance verte un élément essentiel de sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (« RSE »).

La vision de Crédit Agricole S.A. en matière de transition énergétique repose sur les trois piliers suivants :

- accélérer l'avènement des énergies renouvelables par l'investissement et le financement des énergies vertes, pour contribuer efficacement à la transition énergétique;
- en lieu et place des énergies fossiles ; et
- rendre cette transition accessible à tous les clients en leur fournissant à tous, des grandes entreprises mondiales aux ménages les plus modestes, des produits et services basés sur l'énergie verte.

Le Groupe Crédit Agricole, Amundi et Crédit Agricole Assurances ont respectivement rejoint la Net Zero Banking Alliance, la Net Zero Asset Managers Initiative, la Net Zero Insurance Alliance et la Net Zero Asset Owner Alliance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP-FI). Ces engagements, en ligne avec sa politique RSE, confirment la contribution de la stratégie climat du Groupe aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies ainsi que sa volonté de s'affirmer comme un acteur maieur de la transition climatique. tout en s'inscrivant dans une démarche d'innovation et de progrès.

Le groupe Crédit Agricole a défini des objectifs ambitieux pour accélérer la transition vers la neutralité carbone en 2050. Après avoir communiqué les engagements Net Zero Asset Owner (CA Assurances) et Net Zero Asset Managers (Amundi), il a publié, dans le cadre de la Net Zero Banking Alliance, des objectifs à 2030 sur cinq secteurs (Pétrole et Gaz, Électricité, Automobile, Immobilier commercial et Ciment) pour les entités du Groupe Crédit Agricole.

Objectifs à 2030 de la Net Zero Banking Alliance pour le Groupe Crédit Agricole :

- Pétrole et Gaz : réduire de 30 %¹ nos émissions CO₂e financées absolues sur les clients ayant des activités liées au pétrole et gaz sur l'ensemble de la chaine de valeur (usptream, midstream et downstream);
- Génération d'électricité : réduire de 58 % les émissions en intensité de nos financements de production d'électricité (en gCO₂e/kWh);
- Automobile : réduire de 50 %3 les émissions en intensité de nos financements automobile de CACF, CAL&F et CACIB (en gCO₂/km);
- **Immobilier commercial :** réduire de **40** % les émissions en intensité de nos financements de bâtiments tertiaires (en kgCO₂e/m2);
- Ciment : réduire de 20 %5 les émissions en intensité (brute) de nos financements de production de ciment (en kgCO₂e/tonne of cementitious materials).

Le Groupe Crédit Agricole dévoilera en 2023 ses objectifs pour cing autres secteurs (Transport maritime, Aviation, Acier, Immobilier Résidentiel et Agriculture). Ces engagements ambitieux couvrent au total dix secteurs représentant plus de 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et environ 60 % de l'exposition de crédit du Groupe Crédit Agricole, qui s'est également engagé à réduire sa propre empreinte carbone directe de 50 % d'ici 2030. L'action climatique du Groupe est cohérente avec son engagement de contribuer à l'objectif de neutralité carbone mondiale d'ici 2050, et sa stratégie climat contribue pleinement aux objectifs de génération de revenus de son Plan à Moven Terme (« PMT ») Ambitions 2025.



CHIFFRES CLÉS 2022¹

ENCOURS TOTAL DES OBLIGATIONS VERTES

9,2 Md€

Répartition par entités (% du pool éligible) CA Italia

TOTAL DES PRÊTS ÉLIGIBLES

23,1 Md€

LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE ÉMET AU TRAVERS DE 5 ENTITÉS :

Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. a émis des Senior unsecured notes (preferred/ non-preferred notes) qui sont allouées à des actifs éligibles provenant des Caisses régionales. Crédit Agricole CIB. LCL et CAL&F.

Crédit Agricole CIB

Crédit Agricole CIB a émis des Senior Unsecured Notes qui sont allouées à des actifs éligibles comptabilisés à son propre bilan.

CA Home Loan SFH / CA Italia / CA next bank

Trois entités de covered bonds (i) **CA Home Loan SFH dont** les fonds sont alloués aux actifs éligibles provenant des Caisses régionales de Crédit Agricole (CRCA) et de LCL, (ii) CA Italia et (iii) CA next bank (CAnb), comptabilisés à leurs propres bilans.

ALLOCATION DES FONDS À 5 SECTEURS

Bâtiment vert

Énergies renouvelables Transport propre

Gestion des déchets et de l'eau

Efficacité énergétique











IMPACT DES FONDS ALLOUÉS

6 073 036 tCO₂e émissions évitées d'énergie renouvelable produite

18 083 045 MWh

Émissions de carbone évitées (tCO₂/an)

CASA CACIB CA SFH CA Italia CAnb4 1229 962 | 4 816 541 | 13 078 | 13 266 | 205

Énergie renouvelable produite (MWh/an)

CASA	CACIB
4 101 235	13 981 809

IMPACT PAR MILLION D'EUROS INVESTI



Émissions de carbone évitées (tCO₂ég/m€.an)

CASA	CACIB	CA SFH	CA Italia	CAnb
615	908	10	27	1

Production d'énergie renouvelable (MWh/m€.an)

CASA	CACIB
4 037	6 039

⁴ CA next bank 5 tCO₂/mCHF.an

¹ En tenant compte des émissions scopes 1 et 2 de toutes les contreparties et des émissions scope 3 des acteurs upstream, sur notre exposition au bilan.

² Émissions scope 1 des producteurs d'électricité ; expositions figurant au bilan et hors bilan pris en compte pour la base de référence.

³ Émissions du scope 3 tank-to-wheel des constructeurs et du scope 1 des utilisateurs finaux, à l'exclusion des véhicules lourds. Exposition bilan et hors bilan pris en compte pour la base de référence.

⁴ Scopes 1 et 2 en tenant compte de l'utilisation du bâtiment, hors construction. Exposition bilan et hors bilan pris en compte pour la base de référence.

⁵ Émissions brutes de CO2 des scopes 1 et 2. Exposition bilan et hors bilan pris en compte pour la base de référence.

² Inclus les contribution respective de chaque entité au pool de la Home Loan SFH de 8.0bn€

³ cf. Annexe pour plus de détails.

APERÇU DU GREEN BOND FRAMEWORK DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Lancé en novembre 2018, le Framework des obligations vertes du groupe Crédit Agricole complété par l'annexe Green Real Estate Appendix sert de document de référence pour les émissions d'obligations vertes de toutes les entités du groupe Crédit Agricole: Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales de Crédit Agricole, leurs filiales et les véhicules de refinancement. En particulier, ce Framework d'obligations vertes remplace celui publié par Crédit Agricole CIB en 2013 et sert désormais de cadre de référence pour toutes les nouvelles émissions de Green Notes de Crédit Agricole CIB.



Catégorie de projets éligibles :

- Energies Renouvelables
- Bâtiments vert
- · Efficacité énergétique
- Transport Propre
- · Gestion des déchets et de l'eau
- Agriculture et gestion des forêts durables
- Les Actifs Verts Eligibles sont conformes aux standards du Crédit Agricole, y compris à la politique RSE et aux politiques sectorielles du groupe, ainsi qu'à toute réglementation environnementale et sociale applicable
- Le Comité des obligations vertes et sociales est chargé de l'évaluation et de la sélection des actifs éligibles

PROCESSUS D'EVALUATION ET **DE SELECTION DES PROJETS**



UTILISATION

DES FONDS

- · L'équipe Trésorerie et Financement à moyen/long terme du Crédit Agricole est chargée de suivre l'allocation des fonds aux Actifs Verts Éligibles en valeur nominale équivalente
- · Processus d'allocation contrôlé par un système d'information interne jusqu'à la maturité
- Engagement de maintenir un coussin de 30% entre le portefeuille vert et les obligations vertes en circulation

Rapport annuel publié sur le site internet du groupe, qui détaille :

- L'allocation des recettes des obligations vertes
- L'impact environnemental des Actifs Verts Éligibles selon les critères d'éligibilité et l'entité émettrice

REPORTING

Le Framework des obligations vertes du Crédit Agricole est aligné avec l'édition 2018 des Green Bond Principles (« GBP ») et suit ses quatre composantes principales, à savoir l'utilisation des fonds, le processus de sélection et d'évaluation des projets, la gestion des fonds et le reporting.

Le Framework des obligations vertes du groupe Crédit Agricole et son annexe Green real Estate Appendix ont été revus par Vigeo Eiris qui a rendu pour chacun un avis d'experts "de seconde opinion" positif consultable à l'adresse : https://www.credit-agricole.com/en/finance/debt-and-ratings

Crédit Agricole Italie a également publié une annexe au Framework des obligations vertes du groupe et a dédié un avis d'experts "de seconde opinion" pour son Green Covered Bond en mars 2021.

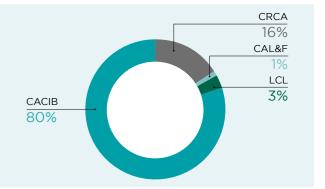
https://gruppo.credit-agricole.it/documents-on-the-first-covered-bond-programme

PORTEFEUILLE D'ACTIFS VERTS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. À FIN JUIN 2022:

LES GRAPHIQUES SUIVANTS ILLUSTRENT LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS ÉLIGIBLES ALLOUÉS AUX OBLIGATIONS VERTES ÉMISES PAR CRÉDIT AGRICOLE S.A. (CRÉDIT AGRICOLE CIB. CAISSES RÉGIONALES. LCL ET CAL&F).

Répartition par filiale (% de l'encours)

À ce jour, le portefeuille d'actifs éligibles de Crédit Agricole S.A. s'élève à 16 milliards d'euros. Il est principalement composé de financements de Crédit Agricole CIB (80%) contribuant à l'ensemble des secteurs éligibles, suivi par les actifs des Caisses régionales du Crédit Agricole (16%) portées par leur portefeuille de Bâtiment Vert et de financements liées aux Energies Renouvelables et dans une moindre mesure d'actifs de LCL (3%) et de CAL&F (1%).

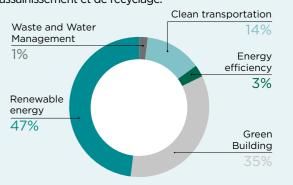


Répartition par catégorie d'actifs éligibles (% de l'encours)

est principalement composé par le secteur Énergies des Déchets et de l'Eau (1%) finançant des activités renouvelables (47%) en ligne avec la position de d'assainissement et de recyclage, leader du groupe, premier financeur privé des énergies renouvelables en France1, porté à la fois par le portefeuille de financements de projets de Crédit Agricole CIB et le portefeuille de financement de détail des Caisses Régionales du Crédit Agricole et de LCL. Il est suivi par le secteur Bâtiment Vert (35%), métier historique du Groupe à la fois sur le résidentiel et le commercial.

Les catégories restantes sont composées du secteur Transport Propre (14%) finançant principalement des projets d'infrastructures de transport public et de flottes de matériels roulant, de secteur Efficacité énergétique (3%) comprenant des solutions de réseaux et compteurs électriques intelligents (« Smart hub » ; « Smart meter »)

Le portefeuille d'actifs éligibles de Crédit Agricole S.A. et des services associés ainsi que du secteur Gestion



Focus sur les secteurs Bâtiment Vert et Énergies Renouvelables

Le portefeuille d'actifs éligibles Bâtiment Vert de Crédit Agricole S.A. s'élève à 4,8 milliards d'euros et est principalement composé par des actifs du portefeuille de Crédit Agricole CIB (78%), numéro 2 des financements structurés immobiliers en France2, financant à la fois des projets commerciaux et résidentiels en France et à l'étranger, suivi par les Caisses régionales (18%) et LCL (4 %) qui incluent uniquement des prêts français dédiés à la rénovation énergétique ("Eco-PTZ" et "Prêts Economie d'Energie"). Les financements de bâtiments neufs sont exclus du portefeuille vert car déjà partiellement utilisés pour les émissions de Green bonds de Crédit Agricole Home Loan SFH (voir page 12) ainsi que pour d'autres produits financiers comme le "Livret Engagé Sociétaire" lancé en octobre 2022.

Le portefeuille d'actifs Énergies Renouvelables de Crédit Agricole S.A. s'élève à 6,7 milliards d'euros. Il est principalement composé du portefeuille de Crédit Agricole CIB (74%), finançant à la fois des projets solaires et éoliens (cf. focus Crédit Agricole CIB ci-dessous) suivi des Caisses Régionales (20 %) et LCL (5 %) finançant des projets locaux plus petits et l'équipement des clients particuliers et dans une moindre mesure du portefeuille de CAL&F (1%).

¹ Source : ASF Sofergie data, fin 2021 ; 2,6bn€

² Source: Dealogic: Mandated Lead Arranger 2020

Répartition par région (% de l'encours)

Le portefeuille d'actifs verts de Crédit Agricole S.A. finance principalement des actifs basés en France (38%). Le reste du portefeuille est réparti entre l'Europe (hors France) (30%), le continent américain (16%), la zone Asie-Pacifique (13%) et dans une moindre mesure la zone Afrique-Moyen Orient (3%). Cette diversification géographique est liée à l'activité de Crédit Agricole CIB, seule entité du groupe opérant à l'échelle mondiale.



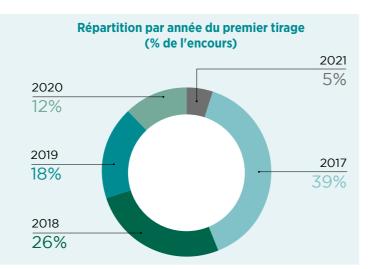
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE VERT DES ENTITÉS ÉMETTRICES DE COVERED BOND À FIN JUIN 2022

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE VERT DES ENTITÉS ÉMETTRICES DE COVERED BOND À FIN JUIN 2022:

CRÉDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

Le portefeuille d'actifs verts éligibles mobilisés à la SFH s'élève à environ 8 milliards d'euros. Il est composé de prêts immobiliers finançant exclusivement des logements neufs appartenant au top 15% local des bâtiments les plus efficaces sur le plan énergétique.

Initiés par les Caisses régionales de Crédit Agricole et LCL, les prêts immobiliers verts éligibles financent des biens immobiliers situés à 100% en France.

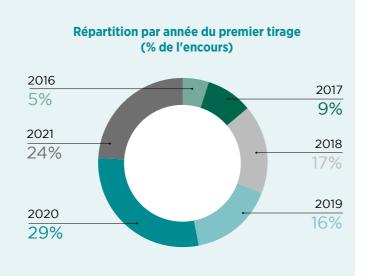


CRÉDIT AGRICOLE ITALIA

Le portefeuille d'actifs verts éligibles mobilisés par Crédit Agricole Italia s'élève à environ 0,9 milliard d'euros. Il est composé de prêts résidentiels finançant exclusivement des logements neufs appartenant au top 15% local des bâtiments les plus efficaces sur le plan énergétique.

Les prêts résidentiels éligibles financent des biens immobiliers situés à 100 % en Italie.

En Italie, les bâtiments résidentiels avec des CPE A, B ou C ou construits après 2015 (en l'absence de CPE) appartiennent strictement aux 15 % des bâtiments les plus efficaces en matière d'émissions de carbone en Italie, voir Annexe: Critères d'éligibilité pour le marché de l'immobilier résidentiel vert Italien (Mars 2021) pour plus de détails.

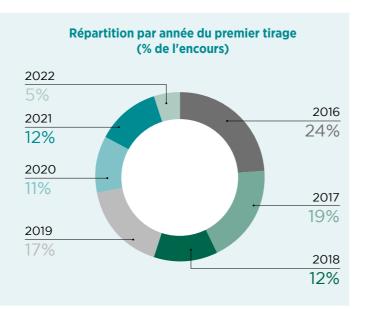


CA NEXT BANK GREEN PORTFOLIO

Le portefeuille d'actifs verts éligibles mobilisés par Crédit Agricole next bank s'élève à environ 0,4 million de francs suisses. Il est composé de prêts résidentiels finançant exclusivement des logements neufs appartenant au top 15% local des bâtiments les plus efficaces sur le plan énergétique.

Les prêts résidentiels éligibles financent des biens immobiliers situés à 100% en Suisse.

En Suisse, les immeubles résidentiels certifiés CECB A ou B ou Minergie ou construits après 2017 appartiennent strictement au top 15% des immeubles locaux les plus efficaces en matière d'émissions de carbone , voir Annexe : Critères d'éligibilité pour le marché de l'immobilier résidentiel vert Suisse (Août 2021) pour plus de détails.

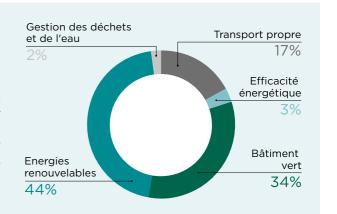


PORTEFEUILLE VERT DE CRÉDIT AGRICOLE CIB À FIN JUIN 2022:

LES GRAPHIQUES SUIVANTS ILLUSTRENT LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS ÉLIGIBLES ALLOUÉS AUX SENIOR UNSECURED NOTES ÉMISES PAR CRÉDIT AGRICOLE CIB :

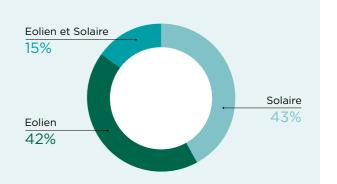
Répartition par catégorie éligible (% de l'encours)

Le portefeuille d'actifs verts de Crédit Agricole CIB est principalement composé des catégories Énergies Renouvelables (44%), portée par l'expertise reconnue de la banque en financements de projets et Bâtiment vert (34%), métier historique de la banque tant sur les segments acquisition, construction et rénovation de bâtiments résidentiels et commerciaux, suivis par Transport propre (17 %) principalement axé sur des projets d'infrastructures de transport public ferroviaire et des financements de flottes passagers/fret.



Répartition¹ par type d'énergie renouvelable (% de l'encours)

Le portefeuille d'actifs verts Energies Renouvelables de Crédit Agricole CIB est composé à part égale par les prêts destinés à des infrastructures solaires (43%) et éoliennes (42%) tandis que les 15 % restants représentent des actifs combinant les deux types d'actifs.



¹Les projets Waste to Energy ont été entièrement retirés du portefeuille éligible vert de Crédit Agricole CIB en raison du fait que ces projets ne sont plus conformes aux meilleures pratiques du marché.

Répartition par région (% de l'encours)

La moitié du portefeuille d'actifs éligibles de Crédit Agricole CIB finance des actifs basés en Europe (50 %) avec une forte concentration en France (24 %), marché historique de la banque porté par la forte présence du Groupe Crédit Agricole sur l'ensemble du territoire, suivi par le continent américain (20 %), la zone Asie-Pacifique (17%) et dans une moindre mesure la zone Moyen Orient (3%) montrant tous des besoins croissants en financements verts.



CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022

9

EXEMPLES D'ACTIFS ÉLIGIBLES

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET ÉOLIEN:

Projet dédié à la construction du plus grand parc éolien offshore du monde.



Description

Crédit Agricole CIB participe au financement de Dogger Wind Farm C, troisième phase, après Dogger Bank A et B, d'un parc éolien offshore situé entre 130 km et 190 km de la côte nord-est de l'Angleterre.

Une fois terminée en mars 2026, la capacité combinée des trois phases atteindra 3,6 GW et sera capable d'alimenter jusqu'à 6 millions de foyers, ce qui en fera du projet le plus grand parc éolien offshore du monde.



Calendrier

En cours de construction depuis 2020, la dernière phase devrait être achevée d'ici 2026.



Actif

Parc éolien offshore "Dogger Bank".



Lieu

Royaume-Uni

SOUTENIR LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS VERTS:

Financement dédié au développement de bâtiment vert dernier cri en Italie.



Description:

Crédit Agricole CIB a participé au prêt vert de 162,5 millions d'euros à « Fondo Rubens », fonds immobilier géré par Generali Real Estate SGR et propriétaire du bâtiment. Il s'agit du premier prêt vert signé par Generali RE en Italie et l'un des premiers sur le marché italien.

Le bâtiment, également connu sous le nom "il Curvo" ("L'incurvé" en français), pour son profil caractéristique conçu par le célèbre architecte Daniel Libeskind, atteint une hauteur de 175 mètres pour une surface de 33 500 mètres carrés. Il a obtenu une certification LEED Gold suite à des travaux achevés en octobre 2020 incluant l'utilisation de surfaces de travail nouvelle génération dernier cri, permettant une utilisation maximale de l'espace tout en portant une attention particulière à la consommation d'énergie et au bien-être des utilisateurs.



La construction initiée en 2016 s'est achevée en 2020.



Actif

Immeuble de bureaux certifié LEED Gold, Torre Libeskind.



Lieu

Milan, Italie

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE EN FRANCE :

Transaction participant au renforcement du portefeuille solaire de Tenergie.



Description:

Financement par LCL, filiale de Crédit Agricole S.A., de Tenergie via un prêt-relais pour l'acquisition de deux centrales au sol, représentant une capacité totale de plus de 14MW. Situées en Nouvelle Aquitaine, ces deux centrales s'ajoutent à une base installée de plus de 650MW de production 100% française représentant la consommation électrique annuelle de 164 000 foyers.



Calendrier

Centrales déjà opérationnelles



Actif

Centrale photovoltaïque



Lieu

France

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE À L'INTERNATIONAL :

Projet dédié à l'un des plus grands projets d'énergie solaire dans le monde.



Description:

Crédit Agricole CIB est intervenu auprès de Quinbrook en tant que « Joint Lead Arranger » et fournisseur de swaps dans le cadre du financement de 1,3Md\$ du Projet Gemini de production et stockage d'énergie solaire photovoltaïque.

Equipé de 690MW de panneaux solaires et d'un système de batteries de 380MW capable de stocker plus de 1,400MWh d'énergie solaire, Gemini pourra alimenter plus de 400,000 foyers pendant les périodes de pics de demande. Plus grand projet de production et stockage d'énergie solaire photovoltaïque au monde au moment de la signature, le projet sera construit sur des terres fédérales à 25 miles (i.e. 40 kilomètres) au nord de Las Vegas.



Description

Lancé en 2017, le projet devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2023.



Actif

Projet Gemini – Production et stockage d'énergie solaire.



Lie

Sud du Nevada, Etats-Unis

RAPPORT D'IMPACT CARBONE :

LE RAPPORT DU CRÉDIT AGRICOLE SUR LES OBLIGATIONS VERTES EST AXÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES ACTIFS VERTS ÉLIGIBLES À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (EXPRIMÉE EN TONNES D'ÉMISSIONS ANNUELLES DE CO2 ÉVITÉES), EN S'APPUYANT NOTAMMENT SUR LES RECOMMANDATIONS ICMA GREEN BOND PRINCIPLES.

En fonction de la granularité des données Agricole. La section suivante ("Notes méthodologiques") environnementales disponibles relatives aux Actifs Verts Eligibles, le Crédit Agricole a appliqué une approche méthodologique à trois niveaux : une approche par projet lorsque cela est possible, notamment pour les actifs de financement de projets, une approche « Corporate » pour les prêts aux entreprises finançant des activités environnementales, et une approche sectorielle pour les portefeuilles d'actifs très granulaires tels que le portefeuille de prêts aux particuliers des Caisses Régionales du Crédit

présente en détail les principales hypothèses et les sources des facteurs d'émissions utilisées pour ce calcul. L'impact carbone de chaque obligation verte du Crédit Agricole est estimé au prorata de sa contribution au refinancement du portefeuille vert global, tel que défini dans le cadre des obligations vertes du Crédit Agricole. Des ordres de grandeur (avec un nombre de chiffres significatifs limités) sont présentés dans le tableau cidessous en fonction de la précision des données.

DETAILS PAR ENTITE¹

Crédit Agricole S.A.

tCO₂e évitées par m€ investi

Catégorie verte éligible	Allocation (m€)	Intensité de l'impact carbone (tCO ₂ e/m€.an)	Impact carbone (tCO ₂ e/an)
Énergies Renouvelables	1 016	1 093	1 110 689
Bâtiment Vert	716	37	26 577
Transport Propre	204	380	77 654
Efficacité Energétique	40	256	10 262
Gestion des Déchets et de l'Eau	24	200	4 764
TOTAL	2 000	615	1 229 946

Crédit Agricole CIB



Catégorie verte éligible	Allocation (m€)	Intensité de l'impact carbone (tCO ₂ e/m€.an)	Impact carbone (tCO ₂ e/an)
Énergies Renouvelables	2 315	1896	4 389 748
Bâtiment Vert	1807	10	18 325
Transport Propre	900	380	342 246
Efficacité Energétique	177	256	45 227
Gestion des Déchets et de l'Eau	105	200	20 996
TOTAL	5 304	908	4 816 541

Crédit Agricole Home Loan SFH

tCO₂e évitées par m€ investi

Catégorie verte éligible	Allocation (m€)	Intensité de l'impact carbone (tCO ₂ e/m€.an)	
Bâtiment Vert	1250	10	13 078
TOTAL	1250	10	13 078

1 En raison des arrondis, les données présentées dans les tableaux ne représentent pas les indicateurs d'impact précis en tCO,e/an mais à la centaine près.

CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022

Crédit Agricole Italia

tCO₂e évitées par m€ investi

Catégorie verte éligible	Allocation (m€)	Intensité de l'impact carbone (tCO ₂ e/m€.an)	
Bâtiment Vert	500	27	13 266
TOTAL	500	27	13 266

Crédit Agricole next bank



Catégorie verte éligible	Allocation (mCHF)	Intensité de l'impact carbone (tCO ₂ e/mCHF.an)	
Bâtiment Vert	150	1	205
TOTAL	150	1	205

FOCUS SUR LE PORTEFEUILLE IMMOBILIER DU CRÉDIT AGRICOLE :

L'immobilier est l'une des principales Catégories Vertes Eligibles financées par le programme d'émission d'obligations vertes du Crédit Agricole, comprenant les obligations vertes Crédit Agricole S.A., les Green Notes Crédit Agricole CIB, l'obligation sécurisée verte de CA HL SFH et l'obligation sécurisée verte de Crédit Agricole Italie. Au total, 4,4 milliards d'euros de prêts immobiliers sont refinancés par des obligations vertes émises par les entités du groupe Crédit Agricole. Cependant, la composition de chaque sous-portefeuille immobilier varie et entraîne différents impacts carbone:

Les obligations vertes Crédit Agricole S.A.: elles refinancent le portefeuille immobilier de Crédit Agricole CIB et les prêts dédiés à la rénovation énergétique ("Eco PTZ" et "Prêts Economie d'Energie") d'actifs résidentiels français de particuliers accordés par les Caisses régionales de Crédit Agricole et par LCL. Étant donné que les mesures de rénovation sont directement orientées vers des travaux visant à réduire la consommation d'énergie, l'intensité des émissions évitées et des économies d'énergie de 37 tCO2ég/m€ et 265 MWh/m€ sont plus élevées que le reste des entités.

Les Green Notes de Crédit Agricole CIB: les émissions de Crédit Agricole CIB refinancent un portefeuille immobilier principalement composé d'actifs commerciaux. Ces actifs ayant une consommation d'énergie plus élevée en moyenne, l'intensité des émissions évitées de 10 tCO₂éq/m€ ainsi que l'intensité des économies d'énergie de 36 MWh/m€ sont légèrement moins importantes que les autres entités.

Le Green Covered Bond de la SFH: permet le refinancement d'un large portefeuille de nouvelles propriétés résidentielles en France. Compte tenu de la faible teneur en carbone du mix énergétique français et de la consommation d'énergie relativement faible par mètre carré des bâtiments existants. ce portefeuille se caractérise par une faible intensité des émissions évitées et des économies d'énergie de 10 tCO2e/ m€.an et 82 MWh/m€.an.



- Le Green Covered Bond de Crédit Agricole Italie : permet le refinancement d'un important portefeuille de nouvelles propriétés résidentielles en Italie. Étant donné la consommation d'énergie relativement faible par mètre carré des bâtiments résidentiels en Italie, ce portefeuille se caractérise par une faible intensité des émissions évitées et des économies d'énergie de 27 tCO₂éq/m€.an et 62 MWh/m€.an.
- Le Green Covered Bond de Crédit Agricole next bank: permet le refinancement d'un portefeuille de nouvelles propriétés résidentielles en Suisse. Étant donné la consommation d'énergie relativement faible par mètre carré des bâtiments résidentiels en Suisse, ce portefeuille se caractérise par une faible intensité des émissions évitées et des économies d'énergie de 1 tCO₂éq/mCHF.an et 6 MWh/mCHF.an.

Entités	Allocation (m€)	Intensité de l'impact carbone (tCO ₂ e/m€.an)	Impact carbone		Economies d'energie
Crédit Agricole CIB	1 807	10	18 325	36	64 135
Crédit Agricole Home Loan SFH	1 250	10	13 078	82	102 172
Crédit Agricole S.A.	716	37	26 593	265	189 701
Crédit Agricole Italia	500	27	13 266	62	31 083
Crédit Agricole next Bank ¹	150	1	205	6	914

FOCUS SUR LE PORTEFEUILLE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DU CRÉDIT AGRICOLE :



 Les écarts entre les intensités d'impact carbone (1896 tCO₂éq/m€.an contre 1093 tCO₂éq/m€.an) et d'énergie propre produite (6 039 MWh/m€.an contre 4 037 MWh/m€.an) des portefeuilles d'énergies renouvelables de Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. sont dus aux différences de répartition géographique des deux portefeuilles. Alors que le portefeuille de Crédit Agricole S.A. est principalement concentré sur des actifs français reliés à un réseau électrique à faible intensité carbone, le portefeuille Crédit Agricole CIB finance lui des actifs dans le monde entier, y compris dans des pays au réseau électrique fortement carboné.

Entités	Allocation (m€)	Intensité de l'impact carbone (tCO₂e/m€.an)	Impact carbone (tCO₂e/an)	Intensité de des économies d'énergie (MWh/m€.an)	Energie renouvelable produite (MWh/an)
Crédit Agricole CIB	2 315	1896	4 389 748	6 039	13 981 809
Crédit Agricole S.A.	1 016	1093	1 110 689	4 037	4 101 235

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Remarques générales

Le Crédit Agricole a développé une approche méthodologique à trois niveaux en fonction des chiffres et des données disponibles dans son système de crédit interne :

- Une approche par projet basée sur la connaissance des actifs sous-jacents par le Crédit Agricole. Cette approche a notamment été utilisée pour évaluer l'impact carbone des actifs de financement de projets ;
- Une approche « Corporate » pour les prêts aux entreprises finançant des activités environnementales, tel que les opérateurs de transport public ;
- Une approche sectorielle pour un portefeuille à très forte granularité, comme le portefeuille de prêts de banques de détail pour le solaire photovoltaïque.

Les méthodologies à trois niveaux donnent une vue intéressante sur la disponibilité et la qualité des données (« données d'activité ») dans le système actuel de la banque. Elles permettent également d'identifier quelles seraient les prochaines priorités pour améliorer le système d'évaluation de l'impact environnemental de l'activité de prêt du Groupe. Le « Comité des Obligations Vertes et Sociales» et son « Comité de Projet Vert et Social» connexe sont chargés de conseiller les entités du groupe Crédit Agricole sur les meilleures pratiques à adopter pour atteindre ce but. Le tableau suivant montre la répartition (en termes de montant de prêt accordé) du portefeuille en fonction des différentes méthodologies utilisées dans le cadre des calculs d'impact de ce Green Bond Impact Report 2022.

Catégorie éligible	Projet	Corporate	Sectoriel
Transport propre	10%	3%	-
Infrastructure	6%	1%	-
Matériel roulant	5%	2%	-
Efficacité énergétique	-	-	3%
Bâtiment vert	23%	5%	8%
Energies renouvelables	28%	7%	12%
Energies renouvelables (Eolien & Solaire)	3%	2%	0,1%
Eolien	12%	2%	9%
Solaire	13%	2%	3%
Gestion des déchets et de l'eau	1%	1%	-
Gestion des déchets	-	0,2%	-
Gestion de l'eau	1%	1%	-
Total	62%	15%	22%

La méthodologie de la BEI pour l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) des projets, intitulée « Méthodologies d'évaluation de l'empreinte carbone des projets BEI », a été utilisée comme référence. Ce document contient les lignes directrices pour l'évaluation des émissions de GES pour de nombreux types de projets environnementaux, ainsi que les valeurs par défaut des facteurs d'émission (« Facteur d'émission ») nécessaires au calcul :

Impact carbone (tCO₂/an) = Émissions effectives - Émissions de référence

= (Données d'activité x Facteur d'émission) - Émissions de référence

Si nécessaire, les facteurs et les valeurs de la méthodologie de la BEI sont complétés par d'autres sources publiques telles que l'AIE, l'IRENA, etc.

Disponible aux adresses suivantes :

https://medias.sncf.com/sncfcom/pdf/DESTE/Methodologie-generale-InfoGES_2022.pdf

https://www.eib.org/en/publications/20220215-eib-project-carbon-footprint-methodologies (Anglais)

https://carbonaccountingfinancials.com/financing-towards-net-zero-buildings (Anglais)

https://www.irena.org/publications/2022/Jul/Renewable-Power-Generation-Costs-in-2021 (Anglais)

¹ Montants présentés en millions de CHF..

Énergie renouvelable :

Conformément aux lignes directrices de la BEI, l'impact carbone des projets d'énergie renouvelable est évalué par rapport à des niveaux de référence spécifiques à chaque pays, que ce soit pour la production d'électricité intermittente (utilisée pour la production d'électricité solaire et éolienne) ou la production d'électricité stable (utilisée pour la biomasse, la géothermie, l'hydroélectricité et les installations dont la technologie est inconnue).

La donnée d'activité utilisée est l'énergie produite annuellement par les actifs d'énergie renouvelable (exprimée en MWh) obtenues à partir :

- de la documentation du projet dans le cas d'une approche par projet;
- du coût de construction des énergies renouvelables (source : IRENA, Renewable Power Generation Costs in 2021) dans le cas d'une approche sectorielle.

Bâtiments verts:

Les émissions de GES liées à la consommation d'énergie des bâtiments verts sont comparées à la moyenne locale du même type de bâtiments (bureaux, logements, etc.) à partir de la base de données PCAF (« Partnership for Carbon Accounting Financials »), de l'analyse annuelle de la consommation d'énergie de l'AIE ainsi que de la base de données nationale lorsque celle-ci est disponible. Les données d'activité sont la superficie (m²) des bâtiments verts ainsi que la performance énergétique (kWh/m².a) estimée sur la base de l'année de construction, des normes de construction correspondantes et du niveau de certification environnementale (comme LEED, BREEAM, etc.) comme valeur de substitution. Ces valeurs sont obtenues à partir :

- de la documentation du projet dans le cas d'une approche par projet;
- du coût de construction (source : INSEE, base de données ICC, pour la France) dans le cas d'une approche sectorielle.

Efficacité énergétique :

Cette catégorie éligible regroupe les projets liés à l'efficacité énergétique tels que les compteurs intelligents, la gestion des flottes de véhicules d'entreprise et l'amélioration du transport d'électricité. Les émissions de carbone évitées sont estimées à partir des économies d'énergies permises par la mise en place d'un compteur intelligent (données estimées par la Commission Européenne). Lorsque cela est possible, ces données sont complétées par les spécificités de chaque projet.

Les Transports propres :

Les émissions de GES évitées des projets de transport public sont calculées en comparant les émissions de chaque projet avec celles du transport routier de référence, respectivement les voitures pour le transport de passagers et les camions pour le transport de marchandises. Les données d'activités sont les voyageurs-kilomètres total pour le transport de passagers et les tonnes-kilomètres pour le transport de marchandises. Elles sont obtenues à partir :

- de la documentation des projets des actifs de financement de projet (tels que l'infrastructure ferroviaire) ou de la communication d'entreprise des opérateurs qui gèrent et exploitent ces infrastructures (ensemble appelé « Infrastructure et réseau » dans le tableau ci-dessus);
- d'après les statistiques sectorielles (source : UIC, Railway Handbook, Energy consumption and CO₂ emissions et ARAFER) pour l'évaluation comparative de l'activité sous-jacente du financement du matériel roulant.

Gestion des Déchets et de l'Eau:

Cette catégorie éligible a été divisée en deux souscatégories afin de prendre en compte le large éventail d'activités et de technologies :

- la « gestion des eaux usées » comprend les projets de gestion et de traitement des eaux usées. Le calcul des émissions évitées se base sur la comparaison des émissions liées aux projets incluant un traitement de niveau dit « tertiaire » avec une base de référence basée sur les émissions liées à l'usage de fosses septiques. Les données d'activités sont dans ce cas liées à la capacité de chaque projet (exprimée en m3/jour ou en nombre de foyers). Ces données sont tirées de la documentation du projet dans le cas d'une approche par projet, et de la communication de l'entreprise dans le cas d'une approche par entreprise.
- la « gestion des déchets » comprend les projets de collecte et de traitement des déchets municipaux. L'impact carbone quantifie les émissions évitées par le traitement des déchets par rapport à leur mise en décharge. Les données d'activités sont dans ce cas liées à la capacité de chaque projet (exprimée en m3/jour ou en nombre de foyers). Ces données sont tirées de la documentation du projet dans le cas d'une approche par projet, et de la communication de l'entreprise dans le cas d'une approche par entreprise.

ANNEXE 1: ENCOURS DES OBLIGATIONS VERTES AU 30 JUIN 2022

Emetteur				
Crédit Agricole S.A.	Crédit Agricole S.A.	Crédit Agricole Home Loan SFH	Crédit Agricole Italia	Crédit Agricole next bank
Senior Preferred Green Bond	Senior Non Preferred Green Bond	Green Covered Bond	Green Covered Bond	Green Covered Bond
Montant nominal				
1 milliard d'euros	1 milliard d'euros	1,25 milliard d'euros	500 millions d'euros	150 millions de francs suisses
Date du règlement				
5 décembre 2018	21 octobre 2019	6 décembre 2019	15 mars 2021	24 septembre 2021
Maturité				
5 décembre 2023	21 octobre 2025	6 décembre 2029	15 mars 2033	24 septembre 2031
Coupon				
0.750% par an	0.375% par an	0.05% par an	0.125% par an	0.03% par an
Utilisation des fonds				
Pour le refinancement des actifs verts du groupe Crédit Agricole	Pour le refinancement des actifs verts du groupe Crédit Agricole	Financer ou refinancer des actifs verts éligibles inclus dans le pool SFH Green Cover	Financer ou refinancer des bâtiments résidentiels inclus dans le pool Italy Green Cover	Financer ou refinancer des actifs verts éligibles en Suisse
Avis d'experts « de se	econde opinion » (SPO)		
Vigeo Eiris	Vigeo Eiris	Vigeo Eiris	Vigeo Eiris	Vigeo Eiris
Listing				
Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Luxembourg Stock Exchange	SIX
ISIN				
FR0013385515	XS2067135421	FR0013465010	IT0005437733	CH1132966297

16
CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022
CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022

ENCOURS DES GREEN NOTES CRÉDIT AGRICOLE CIB AU 30 JUIN 2022 (5,3 MILLIARD D'EUROS EQ.)

DATE D'EMISSION	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS EQ. EUROS	DATE D'EMISSION	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS EQ. EUROS
15/01/2019	15/01/2026	10000000000	JPY	7 029 383	14/02/2020	30/12/2024	4 660 000	EUR	4 660 000
25/11/2019	30/12/2029	500 000	EUR	500 000	20/01/2020	20/01/2025	1350 000	EUR	1350 000
04/07/2019	04/07/2031	5 000 000	EUR	5 000 000	21/01/2020	17/01/2023	2 150 000	USD	2 051 135
27/12/2018	27/12/2030	85 000 000	EUR	85 000 000	28/01/2020	28/01/2025	1000000	EUR	1000000
25/04/2019	25/04/2031	209 500 000	EUR	209 500 000	27/01/2020	24/01/2023	1520 000	USD	1 450 105
19/03/2019	19/03/2034	75 000 000	EUR	75 000 000	18/02/2020	21/02/2023	9 878 000	USD	9 423 774
05/12/2018	05/12/2025	2 000 000	SEK	186 612	07/02/2020	10/02/2023	1000000	USD	954 016
23/04/2019	23/04/2031	5 000 000	EUR	5 000 000	07/02/2020	07/02/2025	500 000	EUR	500 000
10/10/2019	10/10/2022	3 000 000	USD	2 862 049	24/02/2020	30/12/2024	10 640 000	EUR	10 640 000
20/12/2018	20/12/2023	13 916 000	USD	13 276 092	27/02/2020	28/02/2023	1 445 000	USD	1 378 554
21/11/2017	21/11/2022	87 944 000	USD	83 900 019	27/02/2020	28/02/2023	5 218 000	USD	4 978 058
14/06/2013	16/06/2031	10 000 000	EUR	10 000 000	25/02/2020	27/02/2023	750 000	USD	715 512
27/04/2016	16/06/2031	10 000 000	EUR	10 000 000	02/03/2020	03/03/2023	2 275 000	EUR	2 275 000
27/04/2016	16/06/2031	10 000 000	EUR	10 000 000	27/02/2020	27/02/2025	650 000	EUR	650 000
21/06/2018	23/06/2025	13 000 000	SEK	1 212 981	27/02/2020	28/02/2023	50 000	USD	47 701
27/09/2018	27/09/2023	30 950 000	SEK	2 887 827	20/02/2020	20/02/2025	500 000	EUR	500 000
31/10/2018	31/10/2025	6 294 000	USD	6 004 579	02/03/2020	24/02/2025	2 080 000	EUR	2 080 000
09/01/2019	23/01/2023	40 185 000	PLN	8 554 186	02/03/2020	24/02/2025	500 000	EUR	500 000
23/11/2018	23/11/2023	10 000 000	SEK	933 062	02/03/2020	24/02/2025	3 520 000	EUR	3 520 000
11/12/2018	11/12/2030	3 750 000	EUR	3 750 000	24/02/2020	24/02/2023	1 430 000	USD	1 364 243
18/12/2018	18/12/2023	24 120 000	SEK	2 250 546	24/02/2020	24/02/2023	550 000	USD	524 709
21/12/2018	22/12/2025	30 000 000	SEK	2 799 186	25/02/2020	25/02/2025	262 000	USD	249 952
27/03/2019	26/04/2023	27 495 000	PLN	5 852 864	24/02/2020	24/02/2023	2 000 000	EUR	2 000 000
07/05/2019	07/05/2025	10 910 000	SEK	1 017 971	26/02/2020	26/02/2025	1105 000	USD	1 054 188
06/05/2019	06/05/2026	10 000 000	SEK	933 062	04/03/2020	26/02/2025	2 765 000	EUR	2 765 000
19/07/2019	16/08/2022	25 450 000	PLN	5 417 545	06/03/2020	12/06/2030	3 116 000	EUR	3 116 000
20/06/2019	20/06/2025	1 050 000	EUR	1050 000	06/03/2020	12/06/2030	3 116 000	EUR	3 116 000
25/07/2019	25/07/2024	100 000 000	JPY	702 938	06/03/2020	12/06/2030	3 245 000	EUR	3 245 000
13/09/2019	06/09/2024	300 000	EUR	300 000	28/02/2020	28/02/2023	6 470 000	USD	6 172 486
13/09/2019	13/09/2024	750 000	EUR	750 000	06/03/2020	06/03/2023	500 000	EUR	500 000
31/10/2019	15/10/2026	750 000	EUR	750 000	03/03/2020	06/03/2023	1000000	USD	954 016
15/11/2019	29/10/2029	2 000 000	EUR	2 000 000	16/03/2020	11/03/2030	1000000	EUR	1000000
31/10/2019	30/10/2029	500 000	EUR	500 000	11/03/2020	13/03/2023	277 000	EUR	277 000
31/10/2019	30/10/2029	300 000	EUR	300 000	19/03/2020		500 000	EUR	500 000
04/11/2019	29/12/2023	25 751 000	EUR	25 751 000	03/04/2020		2 000 000	EUR	2 000 000
26/11/2019	25/11/2024	10 000 000	SEK	933 062	11/06/2020	11/10/2028	27 834 000	EUR	27 834 000
20/11/2019	12/11/2024	300 000	EUR	300 000	11/06/2020	11/10/2028	27 834 000	EUR	27 834 000
20/11/2019	22/11/2027	2 500 000	EUR	2 500 000	07/05/2020		1250 000	EUR	1250 000
19/12/2019	04/12/2026	800 000	EUR	800 000	07/05/2020		1250 000	EUR	1250 000
05/12/2019	05/12/2022	8 955 000	USD	8 543 217	15/06/2020		3 324 000	EUR	3 324 000
10/12/2019	12/12/2022	1345 000	EUR	1345 000	26/06/2020	30/12/2024	7 525 000	EUR	7 525 000
11/12/2019	12/12/2022	4 530 000	USD	4 321 694	10/06/2020		500 000	USD	477 008
13/12/2019	13/12/2024	500 000	EUR	500 000	24/07/2020		1250 000	EUR	1250 000
24/01/2020	24/01/2028	5 142 000	EUR	5 142 000	07/10/2020		19 345 000	PLN	4 117 973
27/12/2019	28/12/2022	926 000	USD	883 419	04/09/2020		14 326 000	EUR	14 326 000
20/12/2019	21/12/2026	550 000	EUR	550 000	04/09/2020	30/12/2025	1188 000	EUR	1188 000
23/12/2019	23/12/2024	500 000	EUR	500 000	02/10/2020		400 000	EUR	400 000
27/12/2019	28/12/2022	500 000	USD	477 008	22/10/2020		1000000	GBP	1161845
06/01/2020		1000 000	EUR	1000000			595 000		567 640
00/01/2020	06/01/2028	1000 000	EUK	1 000 000	26/10/2020	26/10/2022	292 000	USD	56/640

DATE	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS	DATE	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS
D'EMISSION				EQ. EUROS	D'EMISSION				EQ. EUROS
09/12/2020	18/12/2030	200 000	EUR	200 000	06/04/2021	04/06/2029	46 947 000	EUR	46 947 000
04/01/2021	30/12/2025	17 287 000	EUR	17 287 000	06/04/2021	04/06/2029	46 947 000	EUR	46 947 000
07/12/2020	30/12/2025	14 244 000	EUR	14 244 000	12/04/2021	26/06/2028	54 410 000	EUR	54 410 000
07/01/2021	09/04/2027	54 037 000	EUR	54 037 000	12/04/2021	26/06/2028	54 410 000	EUR	54 410 000
07/01/2021	09/04/2027	54 037 000	EUR	54 037 000	07/05/2021	20/05/2026	4 160 000	SEK	388 154
25/01/2021	24/01/2025	425 000 000	JPY	2 987 488	05/05/2021	14/05/2031	1 611 000	EUR	1611000
13/01/2021	13/01/2026	30 000 000	SEK	2 799 186	31/03/2021	31/03/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
29/01/2021	31/01/2025	1329 000 000	JPY	9 342 050	06/04/2021	30/03/2027	500 000	EUR	500 000
14/01/2021	17/05/2029	85 491 000	EUR	85 491 000	30/03/2021	30/03/2028	650 000	USD	620 111
14/01/2021	17/05/2029	85 491 000	EUR	85 491 000	07/05/2021	07/05/2027	103 000	GBP	119 670
12/02/2021	12/02/2027	2 500 000	USD	2 385 041	28/04/2021	29/04/2024	24 724 000	EUR	24 724 000
12/02/2021	12/02/2027	2 000 000	GBP	2 323 690	07/05/2021	31/12/2025	17 386 000	EUR	17 386 000
22/01/2021	21/01/2025	2 853 000	USD	2 721 809	15/04/2021	16/04/2026	100 000 000	JPY	702 938
27/01/2021	19/07/2022	3 556 000 000	JPY	24 996 485	14/04/2021	18/04/2028	1 040 000	USD	992 177
27/01/2021	19/01/2024	5 538 000 000	JPY	38 928 722	14/05/2021	14/05/2027	2 370 000	USD	2 261 019
16/02/2021	14/02/2025	1 501 000 000	JPY	10 551 104	14/05/2021	14/05/2027	1 934 000	GBP	2 247 008
25/02/2021	24/02/2023	5 121 000 000	JPY	35 997 469	14/04/2021	09/07/2029	97 489 000	EUR	97 489 000
07/05/2021	24/10/2029	40 000 000	EUR	40 000 000	05/05/2021	21/04/2026	600 000	EUR	600 000
07/05/2021	24/10/2029	40 000 000	EUR	40 000 000	21/04/2021	21/04/2026	1000000	USD	954 016
07/05/2021	08/10/2029	36 000 000	EUR	36 000 000	28/04/2021	28/04/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
07/05/2021	08/10/2029	36 000 000	EUR	36 000 000	28/04/2021	28/04/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
02/02/2021	02/02/2028	12 235 000	USD	11 672 391	27/05/2021	26/05/2023	2 935 000 000	JPY	20 631 239
05/02/2021	05/02/2029	1000000	EUR	1 000 000	27/05/2021	28/05/2025	805 000 000	JPY	5 658 653
17/03/2021	17/03/2026	48 002 000	EUR	48 002 000	22/04/2021	09/07/2029	53 145 500	EUR	53 145 500
01/03/2021	26/02/2025	1 033 000 000	JPY	7 261 352	06/05/2021	28/05/2027	4 337 000	EUR	4 337 000
09/02/2021	09/02/2028	7 850 000	USD	7 489 029	04/05/2021	04/05/2028	2 770 000	EUR	2 770 000
12/03/2021	12/03/2027	1 195 000	GBP	1 388 405	15/06/2021	29/06/2027	2 030 000	EUR	2 030 000
12/03/2021	12/03/2027	857 000	USD	817 592	05/05/2021	06/05/2031	4 000 000	EUR	4 000 000
12/02/2021	12/02/2026	500 000	EUR	500 000	10/05/2021	10/05/2023	825 000	EUR	825 000
13/04/2021	06/04/2027	121 607	GBP	141 288	03/05/2021	02/07/2029	7 880 000	EUR	7 880 000
22/02/2021	22/02/2023	1 343 000	EUR	1343 000	20/07/2021	03/08/2026	44 530 000	PLN	9 479 107
23/02/2021	23/02/2027	1200 000	EUR	1200 000	20/07/2021	03/08/2026	15 025 000	PLN	3 198 374
26/02/2021	26/02/2024	2 355 000	USD	2 246 709	11/06/2021	11/06/2027	2 230 000	USD	2 127 457
02/03/2021	04/03/2025	2 100 000	USD	2 003 434	11/06/2021	11/06/2027	4 050 000	GBP	4 705 472
02/03/2021	01/03/2028	2 420 000	USD	2 308 720	10/05/2021	07/11/2022	1650000	USD	1 574 127
01/03/2021	30/04/2029	13 139 000	EUR	13 139 000	19/05/2021	21/05/2029	500 000	EUR	500 000
01/03/2021	30/04/2029	13 139 000	EUR	13 139 000	19/05/2021	19/05/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
09/03/2021	09/03/2026	1100 000	EUR	1100 000	25/05/2021	26/05/2026	50 000 000	JPY	351 469
11/03/2021	11/03/2024	280 000	USD	267 125	10/06/2021	11/06/2025	1336 000 000	JPY	9 391 255
14/04/2021	14/04/2027	2 000 000	GBP	2 323 690	04/06/2021	21/05/2026	300 000	EUR	300 000
14/04/2021	14/04/2027	1163 000	USD	1 109 521	04/06/2021	21/05/2026	400 000	EUR	400 000
08/03/2021	09/03/2026	10 000 000	USD	9 540 164	28/05/2021	20/08/2031	38 284 000	EUR	38 284 000
12/04/2021	14/07/2031	57 896 000	EUR	57 896 000	28/05/2021	20/08/2031	920 000	EUR	920 000
12/04/2021	14/07/2031	57 896 000	EUR	57 896 000	29/06/2021	30/12/2022	1 314 000 000	JPY	9 236 609
15/03/2021	31/12/2025	14 934 000	EUR	14 934 000	29/06/2021	30/06/2023	4 410 000 000	JPY	30 999 578
04/05/2021	11/05/2026	34 665 000	PLN	7 379 143	21/06/2021	31/12/2025	7 007 000	EUR	7 007 000
18/03/2021	18/03/2027	1 025 000	USD	977 867	18/06/2021	02/06/2026	786 000	EUR	786 000
19/03/2021	15/03/2024	1107 000 000	JPY	7 781 527	02/06/2021	02/06/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
19/03/2021	15/03/2024	4 709 000 000	JPY	33 101 364	10/06/2021	05/06/2028	500 000	USD	477 008
19/03/2021	15/09/2022	1596 000 000	JPY	11 218 895	15/06/2021	24/09/2029	89 794 800	EUR	89 794 800
24/03/2021	24/03/2031	4 000 000	EUR	4 000 000	09/07/2021	16/07/2031	700 000	EUR	700 000
24/03/2021		5 205 000	EUR	5 205 000	09/06/2021	11/06/2024	2 075 000	USD	1979 584
	24/03/2026	5 205 000	EUR	5 205 000	09/06/2021		1 405 000	USD	1340393

18
CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022
CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022

DATE	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS	DATE	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS
D'EMISSION	MAIURITE	ENCOURS	DEVISE	EQ. EUROS	D'EMISSION	MATURITE	ENCOURS	DEVISE	EQ. EUROS
14/06/2021	14/06/2027	293 000	GBP	340 421	13/08/2021	23/07/2031	3 000 000	EUR	3 000 000
09/07/2021	09/07/2027	487 000	USD	464 606	19/10/2021	21/10/2026	38 188 000	EUR	38 188 000
09/07/2021	09/07/2027	158 000	GBP	183 572	03/08/2021	04/08/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
09/07/2021	09/07/2027	2 247 000	GBP	2 610 666	05/08/2021	05/08/2024	1825 000	USD	1 741 080
09/07/2021	09/07/2027	1 243 000	USD	1 185 842	06/08/2021	06/08/2031	3 000 000	EUR	3 000 000
02/07/2021	14/06/2027	5 000 000	EUR	5 000 000	10/08/2021	11/08/2031	3 000 000	EUR	3 000 000
30/06/2021	15/06/2026	340 000	EUR	340 000	14/09/2021	15/09/2027	2 295 000	GBP	2 666 434
30/06/2021	15/06/2026	375 000	EUR	375 000	14/09/2021	15/09/2027	1797 000	USD	1 714 367
17/06/2021	17/06/2026	1190 000	EUR	1 190 000	03/09/2021	10/08/2026	3 300 000	EUR	3 300 000
18/06/2021	18/06/2024	3 275 000	EUR	3 275 000	19/08/2021	21/08/2023	2 170 000	EUR	2 170 000
18/06/2021	18/06/2031	2 000 000	EUR	2 000 000	24/09/2021	31/12/2025	9 617 000	EUR	9 617 000
08/07/2021	09/07/2025	725 000 000	JPY	5 096 303	02/09/2021	02/09/2031	3 000 000	EUR	3 000 000
23/06/2021	22/06/2026	500 000	EUR	500 000	02/09/2021	02/09/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
23/06/2021	22/06/2026	400 000	EUR	400 000	22/10/2021	22/10/2027	1320 000	EUR	1320 000
24/06/2021	24/06/2024	1520 000	EUR	1520 000	17/09/2021	17/09/2024	5 450 000	USD	5 199 389
24/06/2021	23/12/2022	1 490 000	USD	1 421 484	16/11/2021	30/11/2026	7 690 000	PLN	1 636 971
18/06/2021	16/06/2026	12 800 000	USD	12 211 410	16/11/2021	30/11/2026	26 185 000	PLN	5 574 004
29/07/2021	28/07/2023	3 423 000 000	JPY	24 061 577	15/09/2021	26/11/2029	150 000 000	EUR	150 000 000
29/06/2021	29/06/2023	1500 000	USD	1 431 025	21/10/2021	21/10/2027	4 000 000	GBP	4 647 380
15/07/2021	30/06/2027	453 000	EUR	453 000	21/10/2021	21/10/2027	1 993 000	USD	1 901 355
30/06/2021	24/06/2024	1 400 000	USD	1 335 623	20/09/2021	22/09/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
02/07/2021	02/07/2027	18 000 000	SEK	1 679 512	21/09/2021	23/09/2024	1350 000	EUR	1350 000
27/07/2021	28/07/2025	582 000 000	JPY	4 091 101	21/10/2021	21/10/2027	1 471 000	EUR	1 471 000
13/07/2021	14/07/2026	1000 000 000	JPY	7 029 383	08/10/2021	17/09/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
05/07/2021	05/07/2024	1775 000	EUR	1775 000	03/11/2021	03/11/2027	477 000	USD	455 066
07/07/2021	07/07/2031	2 000 000	EUR	2 000 000	03/11/2021	03/11/2027	749 000	GBP	870 222
05/07/2021	05/07/2024	450 000	EUR	450 000	29/09/2021	29/09/2031	2 000 000	EUR	2 000 000
06/07/2021	08/07/2024	3 469 000	USD	3 309 483	13/10/2021	22/09/2028	2 000 000	EUR	2 000 000
06/07/2021	29/10/2029	51 053 600	EUR	51 053 600	06/10/2021	07/01/2030	63 295 200	EUR	63 295 200
06/07/2021	06/07/2023	1200 000	EUR	1200 000	22/10/2021	30/09/2026	600 000	EUR	600 000
29/06/2021	27/08/2029	16 497 000	EUR	16 497 000	08/11/2021	08/11/2028	680 000	EUR	680 000
22/07/2021	07/07/2025	330 000	EUR	330 000	04/10/2021	31/12/2026	9 523 000	EUR	9 523 000
07/07/2021	08/07/2024	1380 000	USD	1 316 543	15/11/2021	29/11/2027	2 042 000	EUR	2 042 000
08/07/2021	08/07/2024	3 576 000	EUR	3 576 000	13/10/2021	13/10/2031	3 000 000	EUR	3 000 000
12/07/2021	12/07/2022	790 000	EUR	790 000	14/10/2021	07/10/2027	1965 000	GBP	2 283 025
13/08/2021	13/08/2027	2 970 000	GBP	3 450 680	28/10/2021	24/10/2025	2 481 000 000	JPY	17 439 899
13/08/2021	13/08/2027	1992 000	USD	1 900 401	19/10/2021	20/10/2023	1500 000	EUR	1500 000
13/07/2021	13/00/2027	500 000	USD	477 008	05/11/2021	13/10/2027	2 800 000	EUR	2 800 000
29/07/2021	14/07/2025	1 150 000	EUR	1150 000	21/10/2021	21/10/2024	1500 000	EUR	1500 000
19/07/2021		1865 000	USD	1 779 241	26/11/2021		1165 000	USD	1 111 429
16/07/2021	19/07/2023					26/11/2027		GBP	
	16/07/2024	3 310 000 500 000 000	EUR JPY	3 310 000	26/11/2021	26/11/2027	3 000 000 994 000		3 485 535
26/07/2021	27/07/2026			3 514 691	26/11/2021	26/11/2027		EUR	994 000
03/08/2021	04/08/2022	171 200 000	JPY	1 203 430	26/11/2021	19/11/2029	8 357 000	EUR	8 357 000
29/07/2021	25/07/2025	3 760 000 000	JPY	26 430 479	02/11/2021	26/10/2028	5 000 000	GBP	5 809 225
14/09/2021	28/09/2026	38 485 000	PLN	8 192 307	26/11/2021	19/11/2029	6 390 000	EUR	6 390 000
14/09/2021	28/09/2026	11 995 000	PLN	2 553 377	04/01/2022	18/01/2027	6 440 000	PLN	1370 884
23/07/2021	23/01/2023	875 000	EUR	875 000	04/01/2022	18/01/2027	28 260 000	PLN	6 015 710
21/07/2021	23/01/2023	1740 000	EUR	1740 000	19/11/2021	29/10/2030	3 000 000	EUR	3 000 000
29/07/2021	29/07/2024	1000 000	EUR	1 000 000	07/01/2022	18/06/2030	20 000 000	EUR	20 000 000
02/08/2021	03/08/2026	2 500 000	USD	2 385 041	15/11/2021	16/11/2026	4 495 000	EUR	4 495 000
02/08/2021	03/08/2026	8 410 000	EUR	8 410 000	15/11/2021	16/11/2026	1720 000	USD	1640 908
22/07/2021	22/07/2026	9 900 000	USD	9 444 762	26/11/2021	05/11/2026	770 000	EUR	770 000
13/08/2021	24/07/2028	3 000 000	EUR	3 000 000	12/01/2022	14/01/2026	33 998 000	EUR	33 998 000

DATE D'EMISSION	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS EQ. EUROS	DATE D'EMISSION	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS EQ. EUROS
19/11/2021	19/11/2026	2 155 000	USD	2 055 905	02/06/2022	12/05/2027	1 050 000	EUR	1 050 000
17/12/2021	17/12/2027	1873 000	USD	1 786 873	06/06/2022	17/05/2027	30 000 000	EUR	30 000 000
17/12/2021	17/12/2027	2 206 000	GBP	2 563 030	09/06/2022	19/05/2027	940 000	EUR	940 000
17/12/2021	17/12/2027	1 555 000	EUR	1555 000	10/06/2022	20/05/2027	750 000	EUR	750 000
01/12/2021	28/01/2027	20 917 000	EUR	20 917 000	17/06/2022	27/05/2027	1150 000	EUR	1150 000
28/01/2022	28/01/2028	918 000	EUR	918 000	02/06/2022	17/10/2030	100 000 000	EUR	100 000 000
28/01/2022	28/01/2028	5 500 000	GBP	6 390 148	27/06/2022	27/06/2025	1 200 000	EUR	1 200 000
28/01/2022	28/01/2028	3 086 000	USD	2 944 095	20/11/2019	10/01/2030	500 000	EUR	500 000
27/12/2021	18/03/2030	150 000 000	EUR	150 000 000	20/11/2019	10/01/2030	500 000	EUR	500 000
27/12/2021	23/04/2030	100 000 000	EUR	100 000 000	20/12/2018	20/12/2023	44 039 000	AUD	29 007 377
28/02/2022	22/02/2027	1855 000	EUR	1855 000	19/02/2019	20/02/2024	83 600 000	AUD	55 065 209
28/02/2022	22/02/2027	800 000	EUR	800 000	19/02/2019	20/02/2024	53 089 000	NZD	31 617 533
09/02/2022	18/01/2027	1340 000	EUR	1340 000	01/11/2018	02/11/2022	19 760 000 000	IDR	1 270 039
18/03/2022	11/03/2030	95 280	GBP	110 701	21/02/2019	22/02/2023	18 700 000 000	IDR	1 201 909
27/01/2022	28/01/2030	300 000	EUR	300 000	30/07/2019	31/07/2024	11 620 000	TRY	663 795
04/03/2022	03/03/2028	5 000 000	GBP	5 809 225	14/11/2019	17/11/2025	7 820 000	TRY	446 719
04/03/2022	03/03/2028	4 000 000	USD	3 816 066	14/11/2019	17/11/2025	8 110 000	TRY	463 286
04/03/2022	03/03/2028	3 000 000	EUR	3 000 000	12/12/2019	13/12/2029	21 170 000	TRY	1 209 341
16/02/2022	26/01/2027	1950 000	EUR	1950 000	12/12/2019	13/12/2027	5 390 000	TRY	307 905
28/01/2022	26/01/2026	133 000 000	JPY	934 908	07/08/2019	08/08/2024	20 000 000	ZAR	1 172 917
25/02/2022	18/02/2030	8 160 000	EUR	8 160 000	12/12/2019	13/12/2034	56 990 000	ZAR	3 342 228
09/02/2022	13/02/2023	700 000	USD	667 811	08/08/2019	09/08/2024	17 000 000	MXN	808 350
14/02/2022	14/08/2025	2 290 000	EUR	2 290 000	27/12/2019	27/12/2023	29 660 000	MXN	1 410 333
14/02/2022	14/08/2025	1250 000	USD	1 192 521	12/12/2019	12/12/2034	25 000 000	AUD	16 466 869
10/02/2022	12/02/2024	2 000 000	EUR	2 000 000	09/03/2020	10/03/2025	25 000 000	ZAR	1 466 147
16/02/2022	18/02/2030	1000000	EUR	1 000 000	13/02/2020	14/02/2025	25 000 000	ZAR	1 466 147
14/02/2022	08/04/2030	9 886 000	EUR	9 886 000	13/03/2020	10/01/2030	2 000 000	EUR	2 000 000
23/02/2022	25/02/2030	2 000 000	EUR	2 000 000	19/02/2020	20/02/2024	25 000 000	ZAR	1 466 147
09/03/2022	18/02/2027	1100 000	EUR	1100 000	13/02/2020	14/02/2035	56 500 000	ZAR	3 313 491
01/03/2022	03/06/2030	150 000 000	EUR	150 000 000	13/02/2020	16/02/2027	7 440 000	TRY	425 012
06/05/2022	21/10/2030	60 000 000	EUR	60 000 000	18/06/2020	18/06/2030	250 000 000	ZAR	14 661 467
14/04/2022	18/04/2028	4 000 000	USD	3 816 066	05/03/2020		37 300 000	ZAR	2 187 491
14/04/2022	18/04/2028	3 000 000	EUR	3 000 000	05/03/2020	08/03/2027	8 400 000	TRY	479 852
14/04/2022	18/04/2028	5 500 000	GBP	6 390 148	18/03/2020	23/03/2023	10 000 000	TRY	571 252
25/03/2022		750 000	EUR	750 000	23/03/2020	24/03/2026	9 690 000	TRY	553 543
11/03/2022	11/03/2027	2 450 000	EUR	2 450 000	23/03/2020	22/03/2035	43 300 000	ZAR	2 539 366
07/04/2022	15/03/2027	880 000	EUR	880 000	02/03/2020	03/03/2023	288 600 000	INR	3 489 431
21/03/2022	22/07/2030	100 000 000	EUR	100 000 000	18/03/2020	19/03/2025	7 250 000 000	IDR	465 981
31/03/2022	31/03/2027	1635 000	EUR	1 635 000	27/03/2020	30/12/2024	1000000	EUR	1000000
30/03/2022	31/03/2027	1800 000	EUR	1800 000	14/05/2020	14/05/2032	8 000 000	EUR	8 000 000
		600 000	EUR	600 000	04/06/2020	04/06/2030	10 000 000	USD	9 540 164
20/04/2022	30/03/2027			3 000 000				JPY	702 938
12/05/2022	12/05/2028	3 000 000	EUR		09/06/2020 09/06/2020	26/06/2030	100 000 000		
12/05/2022	12/05/2028	4 000 000	USD	3 816 066		26/06/2025	200 000 000	JPY	1 405 877
12/05/2022	12/05/2028	4 000 000	GBP	4 647 380	05/06/2020	05/06/2030	10 000 000	USD	9 540 164
19/04/2022	26/07/2030	150 000 000	EUR	150 000 000	17/06/2020	17/06/2023	900 000	USD	858 615
10/05/2022	19/04/2027	800 000	EUR	800 000	25/06/2020	25/06/2025	3 850 000	USD	3 672 963
28/04/2022	21/04/2027	3 000 000	EUR	3 000 000	21/07/2020	22/07/2026	9 700 000	TRY	554 115
04/05/2022		2 250 000	USD	2 146 537	27/07/2020	17/07/2025	6 990 000	USD	6 668 575
20/05/2022		1300 000	EUR	1300 000	05/08/2020	06/08/2026	23 790 000	TRY	1359 009
14/06/2022	14/06/2028	3 000 000	GBP	3 485 535	27/07/2020	17/07/2025	20 280 000	AUD	13 357 924
14/06/2022	14/06/2028	3 000 000	EUR	3 000 000	25/08/2020	27/06/2025	1000 000	USD	954 016
14/06/2022	14/06/2028	3 000 000	USD	2 862 049	31/08/2020	31/08/2023	1250 000	USD	1 192 521
18/05/2022	19/05/2025	1150 000	EUR	1150 000	31/08/2020	31/08/2023	1 610 000	EUR	1 610 000

ENCOURS EQ. EUROS	DEVISE	ENCOURS	MATURITÉ	DATE D'EMISSION			
106 849 838	USD	112 000 000	15/09/2030	15/09/2020			
1 281 634	INR	106 000 000	27/10/2023	26/10/2020			
538 691	TRY	9 430 000	28/10/2025	27/10/2020			
1 111 086	TRY	19 450 000	28/10/2022	27/10/2020			
1 717 230	USD	1800 000	30/12/2030	22/10/2020			
954 016	USD	1000000	29/12/2025	28/10/2020			
2 286 387	INR	189 100 000	30/11/2023	27/11/2020			
5 000 000	EUR	5 000 000	17/02/2033	17/02/2021			
2 575 844	USD	2 700 000	29/12/2025	03/12/2020			
2 502 964	AUD	3 800 000	30/12/2030	03/12/2020			
2 502 964	AUD	3 800 000	29/12/2025	17/12/2020			
2 502 964	AUD	3 800 000	30/12/2030	17/12/2020			
457 002	TRY	8 000 000	15/01/2026	14/01/2021			
1 052 247	TRY	18 420 000	12/01/2029	14/01/2021			
10 544 074	JPY	1500 000 000	15/01/2031	14/01/2021			
942 566	TRY	16 500 000	12/02/2026	10/02/2021			
2 456 385	TRY	43 000 000	03/03/2031	02/03/2021			
38 160 656	USD	40 000 000	04/03/2036	04/03/2021			
143 102 461	USD	150 000 000	03/02/2026	03/02/2021			
438 151	TRY	7 670 000	12/03/2027	08/03/2021			
1 256 755	TRY	22 000 000	07/03/2031	08/03/2021			
7 500 000	EUR	7 500 000	30/12/2030	22/02/2021			
7 500 000	EUR	7 500 000	30/12/2030	22/02/2021			
702 938	JPY	100 000 000	29/12/2025	02/03/2021			
2 000 000	EUR	2 000 000	30/12/2030	05/03/2021			
2 108 815	JPY	300 000 000		08/03/2021			
428 439	TRY	7 500 000	29/12/2026 24/03/2027				
47 700 820	USD			23/03/2021			
7 904 097	AUD	50 000 000	23/03/2028	23/03/2021			
	EUR	12 000 000	26/03/2036	26/03/2021			
3 000 000 4 984 736	USD	3 000 000 5 225 000	06/04/2033	06/04/2021 21/04/2021			
			21/04/2026				
500 000	EUR	500 000	26/04/2036	26/04/2021			
771 191	TRY	13 500 000	18/06/2026	17/06/2021			
1 422 418	TRY	24 900 000	18/06/2026	17/06/2021			
1000000	EUR	1000 000	03/06/2033	03/06/2021			
575 822	TRY	10 080 000	14/07/2026	13/07/2021			
923 715	TRY	16 170 000	16/07/2024	13/07/2021			
8 097 691	USD	8 488 000	18/06/2026	18/06/2021			
5 719 328	USD	5 995 000	18/06/2026	18/06/2021			
1726770	USD	1 810 000	18/06/2026	18/06/2021			
500 000	EUR	500 000	08/07/2033	08/07/2021			
1 405 877	JPY	200 000 000	26/07/2024	26/07/2021			
7 632 131	USD	8 000 000	21/07/2025	21/07/2021			
999 692	TRY	17 500 000	05/11/2026	04/11/2021			
885 441	TRY	15 500 000	05/11/2024	04/11/2021			
702 938	JPY	100 000 000	30/06/2031	04/10/2021			
702 938	JPY	100 000 000	15/10/2031	14/10/2021			
907 523	BRL	5 000 000	07/11/2025	05/11/2021			
1 621 828	USD	1700 000	09/11/2024	09/11/2021			
2 577 366	BRL	14 200 000	27/01/2027	26/01/2022			
599 815	TRY	10 500 000	27/01/2027	26/01/2022			
702 938	JPY	100 000 000	28/12/2028	20/12/2021			
47 700 820	USD	50 000 000	13/12/2028	13/12/2021			

DATE D'EMISSION	MATURITÉ	ENCOURS	DEVISE	ENCOURS EQ. EUROS
20/01/2022	21/01/2026	6 480 000	BRL	1 176 150
08/03/2022	08/03/2042	50 000 000	AUD	32 933 737
18/01/2022	18/01/2042	100 000 000	AUD	65 867 475
25/01/2022	25/01/2029	50 000 000	USD	47 700 820
16/02/2022	17/02/2027	1000000	USD	954 016
27/01/2022	27/01/2034	13 000 000	AUD	8 562 772
03/02/2022	03/02/2032	3 000 000	IPY	21 088 148
18/02/2022	18/02/2034	13 000 000	AUD	8 562 772
		1000000	USD	954 016
18/02/2022	18/02/2027			
04/04/2022	04/04/2025	1000 000	EUR	1000 000
08/04/2022	08/04/2025	2 000 000	EUR	2 000 000
12/04/2022	12/04/2032	1000000	EUR	1000000
27/04/2022	27/04/2027	16 990 000	EUR	16 990 000
27/04/2022	27/04/2032	20 000 000	USD	19 080 328
03/05/2022	03/05/2025	1 150 000	EUR	1 150 000
09/05/2022	09/05/2037	30 000 000	USD	28 620 492
06/05/2022	06/05/2029	5 000 000	EUR	5 000 000
17/05/2022	28/06/2032	3 800 000	USD	3 625 262
17/05/2022	17/05/2027	5 000 000	EUR	5 000 000
17/05/2022	17/05/2027	5 900 000	EUR	5 900 000
19/05/2022	19/05/2027	15 000 000	EUR	15 000 000
31/05/2022	31/05/2029	50 000 000	EUR	50 000 000
02/06/2022	02/06/2027	3 700 000	EUR	3 700 000
01/06/2022	01/06/2027	1000000	EUR	1000000
01/06/2022	01/06/2027	4 250 000	EUR	4 250 000
01/06/2022	01/06/2024	700 000	EUR	700 000
22/06/2022	22/06/2037	30 000 000	USD	28 620 492
16/06/2022	16/06/2027	4 300 000	EUR	4 300 000
16/06/2022	16/06/2027	3 400 000	EUR	3 400 000
23/06/2022	23/06/2025	2 400 000	USD	2 289 639
27/06/2022	27/06/2027	500 000	EUR	500 000
28/06/2022	28/06/2027	1600 000	EUR	1600 000
09/09/2016	09/09/2027	12 000 000	EUR	12 000 000
18/11/2016	18/11/2027	5 000 000	EUR	5 000 000
29/11/2016	29/11/2027	5 000 000	EUR	5 000 000
16/12/2016	16/12/2027			10 000 000
		10 000 000 2 000 000 000	EUR	14 058 766
18/06/2018	18/06/2026		JPY	
05/07/2018	05/07/2028	3 000 000 000	JPY	21 088 148
11/07/2018	30/06/2023	2 650 000	EUR	2 650 000
28/09/2018	29/09/2028	1500 000 000	JPY	10 544 074
28/09/2018	30/06/2023	4 450 000	GBP	5 170 210
28/09/2018	30/06/2023	4 450 000	GBP	5 170 210

DISCLAIMER

Ce document (le « Green Bond Report ») a été préparé par Crédit Agricole S.A (pour son propre compte et au nom et pour le compte de Crédit Agricole Home Loan SFH) et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (ci-après désignées ensemble, avec les Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel, les Caisses locales et chacune de leurs filiales, succursales respectives et véhicules de refinancement - le « Groupe Crédit Agricole »), à des fins d'information uniquement et n'est pas destiné à fournir une information exhaustive. Ce document peut contenir ou incorporer par référence des informations publiques qui n'ont pas fait l'objet d'une quelconque vérifications, approbation ou acceptation de la part des entités du Groupe Crédit Agricole et, par conséquent, aucune déclaration, aucune garantie ni aucun engagement, explicite ou implicite, n'est donné à cet égard, et aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, ne peut être recherchée à l'encontre de l'une ou l'autre des entités du Groupe Crédit Agricole quant à la sincérité, l'exactitude, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce rapport. Ni le Groupe Crédit Agricole, ni ses dirigeants, représentants, mandataires ou employés ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour un quelconque préjudice, que ce soit pour négligence ou pour toute autre raison, pouvant résulter de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou de tout ce qui lui est relatif ou autre document ou information auguel il pourrait faire référence.

Les informations contenues dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. La somme des valeurs figurant dans ce document peut différer légèrement du total présenté en raison des arrondis. Certaines données sont calculées sur la base de méthodologies nouvelles et innovantes qui pourraient évoluer à l'avenir.

Le présent document n'a qu'une valeur d'information et ne peut pas être interprété comme un conseil financier ou juridique. Il ne constitue pas une offre ou une proposition de vendre, d'acheter ou de souscrire des titres financiers et ne doit pas être considéré comme un document relevant d'un contrat ou d'un engament de quelque nature que ce soit et n'a fait l'objet d'aucune approbation par une autorité règlementaire quelconque. Une offre de titres. pour autant qu'elle soit faite, s'effectuera uniquement au moyen d'un prospectus, d'un offering memorandum ou de tout autre document juridique qui sera mis à la disposition des investisseurs auxquels une telle offre peut être légalement adressée et les investisseurs ne doivent pas souscrire à des titres financiers sans avoir reçu une telle documentation juridique qu'ils doivent revoir en intégralité et avec attention.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, le présent document ne constitue pas une offre de vente ou d'achat ou une proposition de vente ou d'achat de titres financiers aux Etats-Unis. Aucun titre financier n'a été et ne sera enregistré en vertu de et conformément au U.S. Securities Act et ne peut être offert ou vendu aux Etats-Unis et/ou à des U.S. Persons ou au bénéfice de ou pour le compte d'U.S. Persons sauf en cas d'exemption aux exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act. Le Groupe Crédit Agricole n'a pas l'intention de faire enregistrer tout ou partie d'une offre aux Etats-Unis d'Amérique ou de lancer une offre publique de titres aux Etats-Unis.

Le présent document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou règlementaires. Il relève de la responsabilité de toute personne en possession du présent document de s'informer sur toutes les lois et réglementations applicables dans les pays concernés et de s'y conformer.

Ce document peut contenir des informations et des déclarations prospectives (forward looking statements) qui ne sont pas fondés sur des faits historiques. Ces informations prospectives comportent des projections et des estimations financières, basées sur des hypothèses relatives à des projets, des objectifs et des résultats attendus en lien avec des évènements, des opérations, des produits et/ou des services futurs- et sur des suppositions en terme de performance future.

Aucune des projections, attentes, estimations ou perspectives futures contenues dans le présent document ne doit être considérée comme une prévision ou une promesse, ni comme une indication, une assurance ou une garantie que les hypothèses sur lesquelles ces projections, attentes, estimations ou perspectives futures ont été préparées sont correctes ou exhaustives ou, dans le cas des hypothèses, entièrement exposées dans le document. Le Groupe Crédit Agricole ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives qui sont données à la date de ce rapport, pour quelque raison que ce soit.

22
CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022
CRÉDIT AGRICOLE GREEN BONDS REPORT 2022



12, place des États-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France

www.credit-agricole.com

